



PROCLAMATION DU PREMIER GRAND COLLEGE
DECRET 01 - 2014

*Vu les articles 16 -17-18 -20 et 22 du règlement Général
Nommons et ordonnons le premier Grand Collège :*

TRES SAGE ET GRAND VENERABLE D'HONNEUR :

-TIF Jean Luc VENTURINO

-TIF Yvon COUVE

TRÈS SAGE ET GRAND VÉNÉRABLE : *TIF Gérard MONGEREAU*

DÉPUTÉ TRÈS SAGE ET GRAND VÉNÉRABLE. *TIF Daniel CANZANO*

GRAND SECRÉTAIRE. : *TIF Roger AICARDI*

GRAND TRÉSORIER TIF : *Jean Pierre ARRY*

PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES GRADES : *TIF Jean Claude FRANQUIN*

GRAND ORATEUR : *TIF André REBUFFEL*

PRESIDENT DE LA CHAMBRE DE JUSTICE : *TIF Gilbert GUIGNARD*

*Disons que leurs fonctions prennent effet à dater de ce jour, jusqu'à ce
qu'un successeur ait été dûment nommé et investi à leur place.*

*Donnée de notre main, et sous le sceau du Grand et Souverain Chapitre du
Rite Français Notification de la présente sera effectuée par le Grand
Secrétariat.*

Marseille le 25 MARS 2014

Le Grand Secrétaire

Le Très Sage et Grand Vénérable